



Ville de
Saint-Tropez

Communiqué de presse

CIRCULATION INTERDITE AVENUE SAINT EXUPERY

Dans le cadre du chantier de la station d'épuration et afin de permettre à un camion de l'entreprise VEOLIA de faire la vidange du silo à chaux, la circulation **sera interdite avenue Saint Exupéry**, y compris les riverains à l'exception des piétons

Mercredi 12 mai 2010 de 6 h 30 à 11 h 00

Service communication

Tél. 04 94 55 90 56 – Fax 04 94 55 90 46 – courriel : communication@ville-sainttropez.fr

◆ www.saint-tropez.fr